



AVERTISSEMENT : Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques comme le plomb, reconnu par l'État de la Californie comme cause de cancers, d'anomalies congénitales et d'autres problèmes liés à la reproduction. Pour plus d'informations, visitez www.P65Warnings.ca.gov.

Instructions de montage de l'étiquette RFID UHF

Les étiquettes RFID exclusives à LiftMaster doivent être utilisées avec le lecteur RFID de longue portée LiftMaster (LMSC1000). Ces étiquettes sont des dispositifs d'identification par radiofréquence hautement performants. Elles ont été conçues pour être installées à l'intérieur (étiquette RFID à accrocher LiftMaster LMHNTG/SPLMHNTG et étiquette RFID à double usage LiftMaster LMUNTG/SPLMUNTG [pare-brise/phare]) ou à l'extérieur (étiquette RFID à double usage LiftMaster LMUNTG/SPLMUNTG [pare-brise/phare]) du véhicule (Étiquette RFID à double usage LiftMaster LMUNTG/SPLMUNTG (pare-brise/phare)). L'étiquette LMUNTG peut être installée sur des surfaces en verre, en plastique ou en fibre de verre. Lorsqu'elles sont apposées au pare-brise, ces étiquettes sont prévues pour ne pas interférer avec la visibilité de conduite. L'installation appropriée de l'étiquette LMUNTG est essentielle, car ces étiquettes sont conçues pour ne pas gêner ni obstruer le faisceau lumineux du phare selon les spécifications du DOT des États-Unis. De plus, l'étiquette LMUNTG offre un niveau de sécurité sans précédent, car, en raison de sa conception, elle ne peut être enlevée ni transférée une fois qu'elle a été installée sur le véhicule.

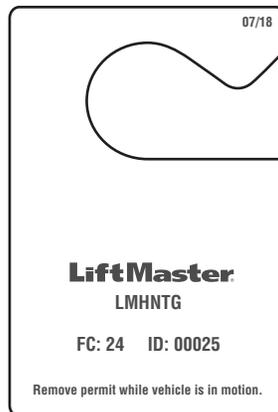
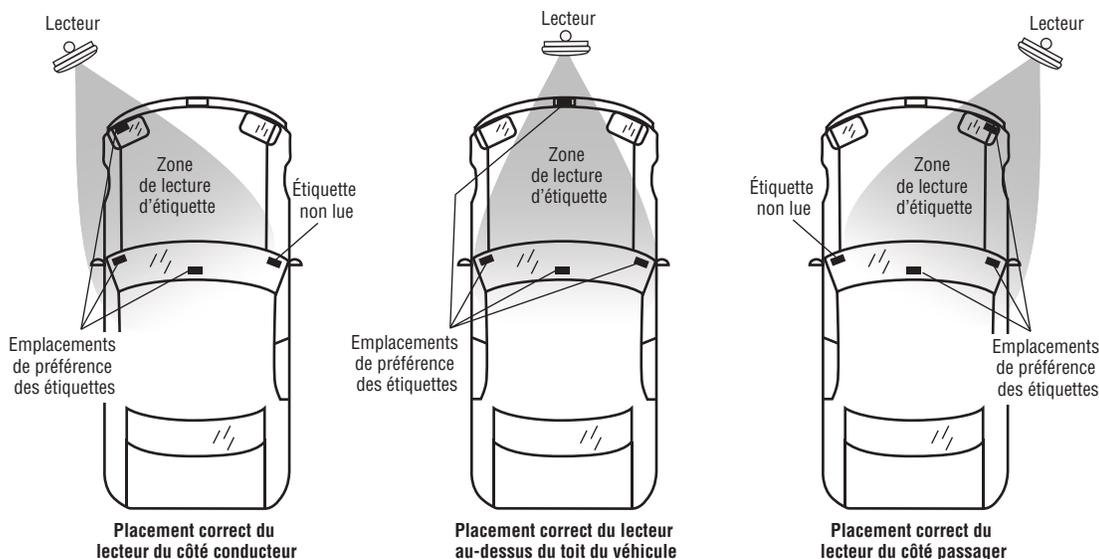
Toutes les étiquettes LiftMaster ont été testées pour résister à une variété de conditions environnementales comme l'exposition aux UV, la vibration, les cycles de température et d'humidité. Les étiquettes ont été conçues pour supporter les rigueurs de l'usage automobile, mais il faut tout de même les manipuler avec soin pendant le processus d'installation.

REMARQUE : Consulter les règlements de votre localité et de votre État ou province pour déterminer les emplacements de montage permis pour ce type d'étiquette. En raison de la grande variance dans la conception des pare-brise, ce document est prévu comme guide général et n'inclut pas tous les modèles et toutes les marques de véhicules. Ce document ne sert qu'à fournir des directives générales pour la manipulation et l'installation correctes des étiquettes.

REMARQUE : Si le code d'installation n'est pas visible sur l'étiquette, celui-ci sera « 000 ».

Choix du bon emplacement de montage de l'étiquette

Pour obtenir un rendement maximal, l'étiquette RFID à double usage LiftMaster LMUNTG/SPLMUNTG (pare-brise/phare) doit être installée sur le pare-brise ou un autre point de montage adéquat faisant face au lecteur RFID pendant la conduite normale. Les étiquettes à accrocher (LMHNTG) doivent être attachées au rétroviseur pour produire des résultats optimaux.



Étiquette RFID à accrocher
LiftMaster LMHNTG/
SPLMHNTG*

*Si un code d'installation et une ID de démarrage particuliers sont exigés, utiliser les numéros de pièce spéciale SPLMHNTG, SPLMUNTG.

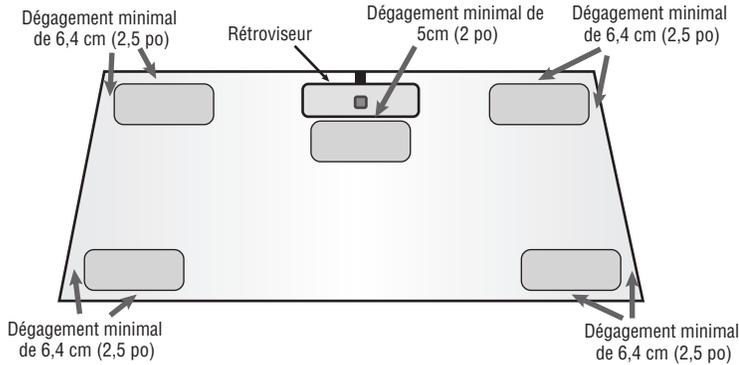


Étiquette RFID à double usage LiftMaster LMUNTG/
SPLMUNTG* (pare-brise/
phare)

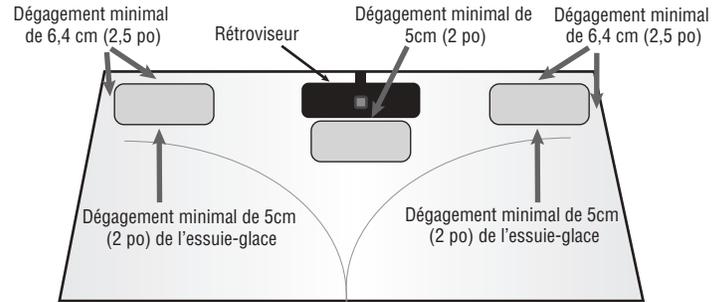
REMARQUE : Se servir de l'étiquette LMHNTG pour l'emplacement de l'étiquette sur le rétroviseur et de l'étiquette LMUNTG à tous les autres emplacements.

Montage de l'étiquette RFID - pare-brise

Les schémas ci-dessous montrent les emplacements de montage adéquats des étiquettes RFID pour pare-brise. Choisir un emplacement de montage d'étiquette qui répond au code automobile de votre région et qui se trouve à au moins 6,4 cm (2,5 po) de tout élément contenant du métal. Cela inclut le contour du pavillon du véhicule, les montants latéraux et le bloc de montage du rétroviseur. S'assurer que l'étiquette ne se trouve pas derrière une surface métallique quelconque ou le garnissage sombre autour de la glace. Pour l'étiquette LMHNTG, l'accrocher au rétroviseur.



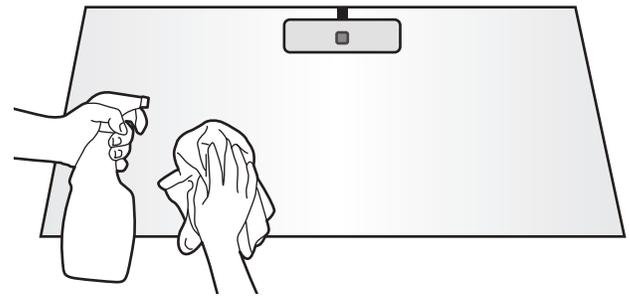
Intérieur - emplacements de montage sur le pare-brise et dégagements



En option extérieur - emplacements de montage sur le pare-brise et dégagements

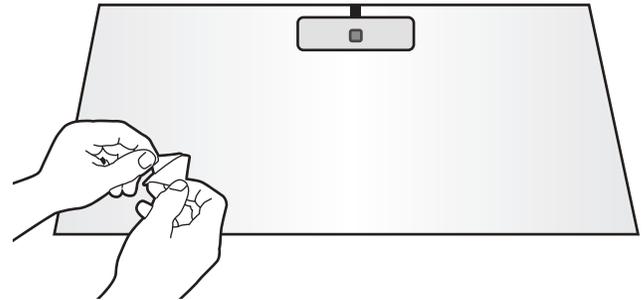
Installation de l'étiquette RFID à double usage LMUNTG sur le pare-brise

Étape 1 - S'assurer que la surface de montage prévue est propre et libre de tout contaminant.



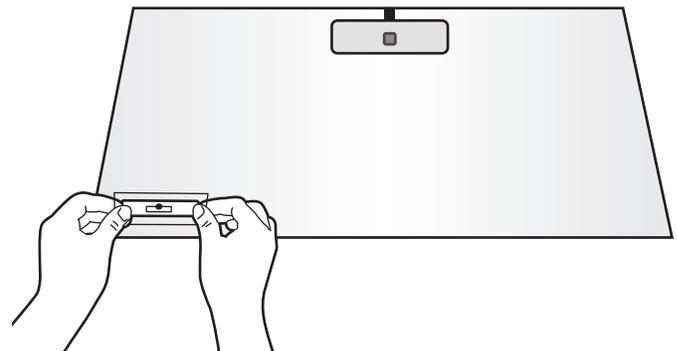
Étape 2 - Transférer l'étiquette à l'emplacement du véhicule jugé adéquat.

REMARQUE : Manipuler l'étiquette avec soin lors de son installation. Ne pas plier ou tordre de manière excessive l'étiquette en la détachant de sa pellicule.



Étape 3 - Lisser l'étiquette pour garantir une adhérence complète et éliminer toute poche d'air. Il est préférable d'apposer l'étiquette par les bords, comme montré dans l'illustration de droite.

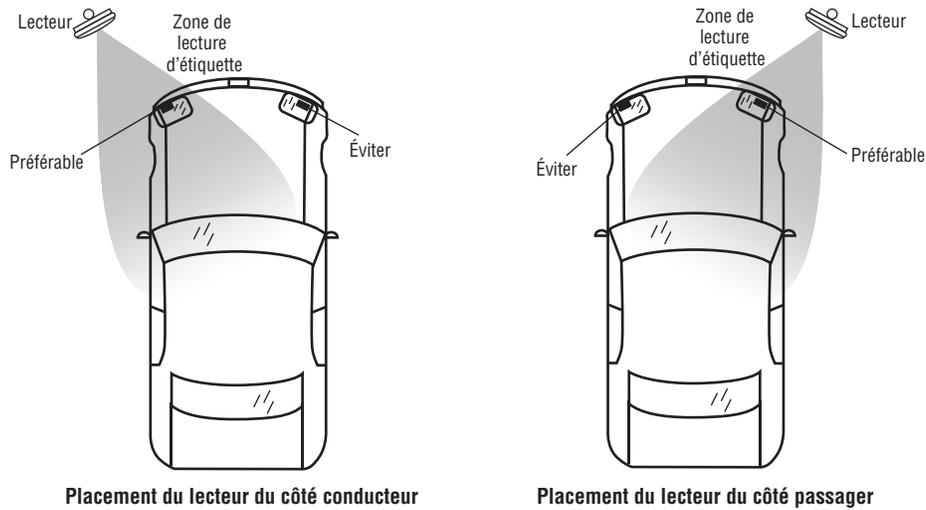
REMARQUE : Lorsque l'étiquette a été apposée, ne pas tenter de l'enlever, sous risque de l'endommager et de la rendre inopérable.



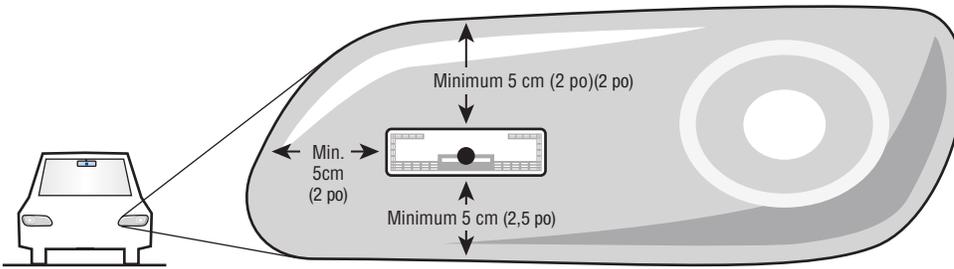
REMARQUE : Lors du montage d'étiquettes sur les glaces ou le diffuseur des phares, porter une attention particulière à ces composants, car ils peuvent contenir des revêtements conducteurs ou des antennes radio intégrées. On les retrouve souvent sur les véhicules haut de gamme. Ceux-ci peuvent réduire la portée de l'identification par radiofréquence ou la bloquer complètement.

Installation de l'étiquette RFID à double usage LMUNTG sur le phare

Pour obtenir un rendement maximal, l'étiquette RFID doit être installée sur le diffuseur du phare ou un autre emplacement de montage adéquat faisant face au lecteur RFID pendant la conduite normale.

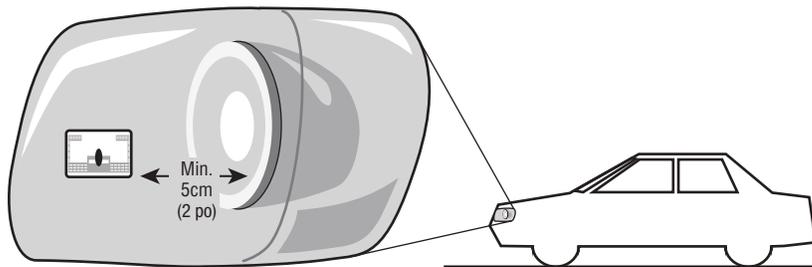


Choisir un emplacement de montage de l'étiquette qui se trouve à au moins 5 cm (2 po) de tout élément contenant du métal et à environ 6,4 cm (2,5 po) du réflecteur inférieur.



Phare du véhicule (vue frontale)

Dégagement montré pour la distance entre le capot, le panneau de carrosserie et le parechoc.



Phare du véhicule (vue latérale)

Dégagement montré pour la distance entre le boîtier du réflecteur de phare

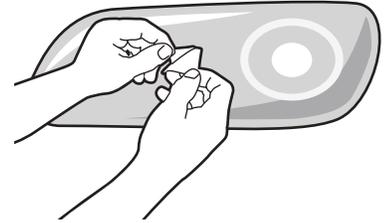
Manipulation et installation de l'étiquette

Étape 1 - S'assurer que la surface de montage prévue est propre et libre de tout contaminant.

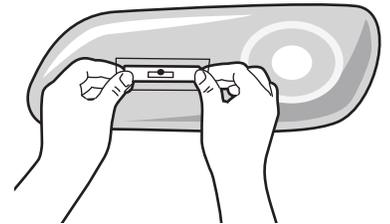
REMARQUE : Manipuler les étiquettes avec soin lors de leur installation. Ne pas plier ou tordre de manière excessive l'étiquette en la détachant de sa pellicule.



Étape 2 - Transférer l'étiquette à l'emplacement du véhicule jugé adéquat. Il est préférable d'apposer l'étiquette par les bords, comme montré dans l'illustration ci-dessous.



Étape 3 - Lisser l'étiquette pour garantir une adhérence complète et éliminer toute poche d'air.



REMARQUE : Lorsque l'étiquette a été apposée, **ne pas tenter de l'enlever**, sous risque de l'endommager et de la rendre inopérable.

Autre montage possible

S'il n'est pas possible de monter l'étiquette sur le phare du véhicule, on peut choisir de la monter sur d'autres surfaces en plastique, comme le parechoc du véhicule, le tablier avant ou le rétroviseur latéral. De nombreuses consignes parmi les précédentes s'appliqueront et l'étiquette devra être montée quand même à au moins 5 cm (2 po)(2 po) de toute structure en métal. Cela inclut toute structure se trouvant derrière le parechoc comme la calandre, les montants du parechoc ou le châssis du véhicule.

Temps de séchage

Lorsque l'étiquette a été apposée sur le véhicule, il faut laisser suffisamment de temps pour permettre à l'adhésif de l'étiquette de sécher. En raison des variations de température et d'humidité, le temps de séchage total peut varier. Dans la plupart des applications, 80 % de l'adhésif aura séché dans une période d'une heure et l'adhésif aura complètement séché 24 heures après avoir apposé l'étiquette. **Ne pas laver la zone où l'étiquette a été apposée ni la perturber de quelque façon que ce soit pendant 24 heures suivant son installation.**

Programmation de vos étiquettes LiftMaster dans LiftMaster Cloud

Lors de l'ajout d'un nouvel identifiant dans LiftMaster Cloud, aller à l'onglet Credentials, cliquer sur « Add new credentials » (Ajouter de nouveaux identifiants) et au moment de sélectionner le type, choisir RFID_Tags_LiftMaster.

Veuillez noter qu'il existe une option pour les installations avec système RFID d'une marque autre que LiftMaster. Si le système RFID ne se compose PAS d'un lecteur LiftMaster (LMSC1000) ou d'étiquettes RFID LiftMaster (LMUNTG/SPLMUNTG ou LMHNTG/SPLMHNTG), suivre les étapes ci-dessous. Toutefois, au moment de faire une sélection dans le menu déroulant, choisir RFID_Tags_Other_Mfgs.

Étiquette RFID à double usage LiftMaster LMUNTG - retrait

1. Peler délicatement la couche supérieure de l'étiquette RFID de la surface du véhicule, l'adhésif et la couche de l'étiquette de l'antenne devraient rester sur le véhicule; ils constituent une fonction de sécurité de l'étiquette.
2. Pulvériser généreusement un nettoyant doux pour surfaces en verre sur la couche d'adhésif et laisser tremper pendant 10 à 20 secondes environ.
3. Avec une serviette en microfibre, frotter l'adhésif avec la serviette en un mouvement circulaire. L'adhésif devrait se détacher tout comme le fait un ciment de caoutchouc.
4. Répéter les étapes 2 et 3 jusqu'à ce que l'adhésif soit complètement éliminé.

Garantie limitée de 1 an

Toutes les ventes d'étiquettes RFID sont finales. Toutefois, LiftMaster garantit à l'acheteur initial de ce produit que celui-ci est exempt de tout défaut matériel et/ou de fabrication pendant une période d'un an suivant la date d'achat.

AVERTISSEMENT : Cet appareil est conforme aux dispositions de la partie 15 du règlement de la FCC et de l'exemption de licence des appareils radio d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. L'utilisation est assujettie aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne peut causer de brouillage nuisible, et (2) ce dispositif doit accepter tout brouillage reçu, y compris tout brouillage pouvant causer un fonctionnement indésirable. Tout changement ou modification non expressément approuvés par la partie responsable de la conformité pourrait annuler l'autorité de l'utilisateur d'utiliser l'équipement.

Cet appareil a été testé et déclaré conforme aux limites d'un dispositif numérique de Classe B, conformément à la partie 15 du règlement de la FCC et de la norme NMB d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Ces limites ont pour but de fournir une protection raisonnable contre le brouillage nuisible dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre des fréquences radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, peut causer un brouillage nuisible aux communications radio. Cependant, rien ne garantit l'absence de brouillage dans une installation particulière. Si cet équipement cause un brouillage nuisible à la réception radio ou télévisée, ce qui peut être déterminé en éteignant et en rallumant l'équipement, l'utilisateur est invité à tenter de corriger le brouillage en prenant l'une des mesures suivantes :

- Réorienter ou relocaliser l'antenne de réception.
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur.
- Connecter l'équipement dans une prise de courant sur un circuit différent de celui auquel le récepteur est branché.
- Pour obtenir de l'aide, consulter le détaillant ou un technicien radio chevronné.